



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

soins palliatifs

Question écrite n° 45758

Texte de la question

M. Philippe Morenvillier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes exprimées par l'association Pivoine et le réseau Trait d'union qui aident depuis 2003 les malades en fin de vie en leur assurant des soins palliatifs à domicile. Malgré l'élan donné par le Président de la République avec l'annonce d'un plan de 230 millions d'euros pour ce domaine, l'association s'inquiète des difficultés récurrentes rencontrées pour obtenir des financements. Notification tardive des budgets, attente de la parution de décrets d'application entraveraient régulièrement le financement des actions mises en place par les équipes de bénévoles, au détriment des patients. Il souhaite connaître les précisions qu'elle peut apporter à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Morenvillier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45758

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2009, page 3037

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)